



Rapport financier au 30 juin 2019

Conseil d'administration du 26 juillet 2019

Solocal Group

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 58 512 189 euros
Siège social : 204, rond-point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne Billancourt
R.C.S. Nanterre 552 028 425

SOMMAIRE

1. Rapport d'activité au 30 juin 2019	2
1.1. Présentation générale	2
1.2. Commentaires sur les résultats au 30 juin 2019	3
1.2.1. Analyse du carnet de commandes des activités poursuivies	4
1.2.2. Analyse de l'EBITDA récurrent	6
1.2.3. Analyse des autres postes du compte de résultat	7
1.2.4. Présentation des flux de trésorerie consolidés avec le détail des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées »	8
1.3. Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées	9
1.4. Perspectives de l'année 2019	11
1.5. Evénements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2019	11
1.6. Dépenses d'investissement	11
2. Comptes consolidés condensés au 30 juin 2019	13
2.1 - Etat du résultat consolidé	13
2.2 - Etat du résultat global consolidé	14
2.3 - Etat de la situation financière consolidée	15
2.4 - Etat de variation des capitaux propres consolidé	16
2.5 - Etat des flux de trésorerie consolidé	17
2.6 - Notes aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2019	18
Note 1 - Principes et méthodes comptables	18
Note 2 - Notes annexes aux comptes consolidés	23
2.1 Indicateurs alternatifs de performance	23
2.2 Information par secteur	26
2.2.1 Par secteur d'activité	27
2.2.2 Par zone géographique	27
Note 3 - Ventas	28
Note 4 - Dépréciation des éléments d'actifs immobilisés	29
Note 5 - Trésorerie, endettement et instruments financiers	29
Note 6 - Provisions et autres passifs	33
Note 7 - Dettes Fournisseurs	35
Note 8 - Impôt sur les sociétés	35
Note 9 - Capitaux propres et résultat par action	35
9.1 Capital social	35
9.2 Résultat par action	36
Note 10 - Information sur les parties liées	36
Note 11 - Litiges, actifs et passifs éventuels	36
11.1 Litiges - évolutions significatives de la période	36
11.2 Engagements contractuels non comptabilisés	38
Note 12 - Evénements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2019	38
3. Déclaration de la personne responsable	39
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019	40

1. Rapport d'activité au 30 juin 2019

1.1. Présentation générale

Le groupe Solocal développe ses activités au sein de deux secteurs opérationnels : « Digital » et « Imprimés » et a généré un chiffre d'affaires des activités poursuivies de 304,0 millions d'euros au 30 juin 2019, ses activités représentant respectivement 88,2% et 11,8%.

Digital

L'activité « Digital » se décompose ainsi au 30 juin 2019 :

- L'offre Présence digitale permet aux TPE et PME de piloter leur présence digitale sur l'ensemble du Web (plusieurs dizaines de médias au total dont Google, Facebook, PagesJaunes, Bing, Tripadvisor, Waze, Instagram, etc.) en quelques clics, en temps réel et en toute autonomie, via une application mobile unique, ou une interface web. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 68,8 millions d'euros au 30 juin 2019.
- L'offre Publicité digitale permet aux entreprises d'accroître leur visibilité digitale au-delà de leur présence naturelle sur l'ensemble du Web, dans une logique de développement des parts de marché locales. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 140,3 millions d'euros au 30 juin 2019.

Destinées aux TPE/PME, les gammes Présence digitale et Publicité digitale se déclinent également pour les grands comptes à réseaux.

- S'agissant de la gamme Sites Internet, Solocal propose à ses clients d'assurer la création et le référencement de leur site (vitrine et e-commerce), selon différents niveaux de budget, toujours en mode abonnement avec tacite reconduction. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 54,8 millions d'euros au 30 juin 2019.
- Solocal propose également des Nouveaux services visant à faciliter le quotidien des entreprises, comme par exemple une solution de gestion de la relation clients (CRM) qui est développée en 2019. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 4,2 millions d'euros au 30 juin 2019.

Imprimés

Ce segment comprend les activités du Groupe relatives à la publication, à la distribution et à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches), ainsi que d'autres activités du Groupe appelées « Vocal », concernant le marketing direct traditionnel (logistique, affranchissement, mailing) et les services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008) ainsi que l'annuaire inversé QuiDonc.

Le Groupe Solocal a enregistré un chiffre d'affaires Imprimés de 36,0 millions d'euros au 30 juin 2019, en décroissance de 36,6% par rapport à 2018.

1.2. Commentaires sur les résultats au 30 juin 2019

Dans la présentation de ses résultats et dans le présent rapport d'activité, Solocal isole la dynamique des activités poursuivies de celle des activités qu'il a cédées. Les indicateurs de performance financière sont commentés sur le périmètre des activités poursuivies.

Au cours du premier semestre 2018, le Groupe s'est désengagé de quatre activités non stratégiques (« activités désengagées ») : Retail Explorer, Net Vendeur, Effilab Australia et Effilab Dubaï. Ces activités désengagées représentaient un chiffre d'affaires de 1,0 million d'euros et un EBITDA de (0,1) million d'euros.

Aucun désengagement n'est intervenu au cours du premier semestre 2019.

Compte de résultat consolidé des périodes closes au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018

En millions d'euros

	Période close le 30 juin 2019					Période close le 30 juin 2018					Variation Récurrent 2019 / 2018
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies			Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies			
			Total	Récurrent	Non récur.			Total	Récurrent	Non récur.	
Chiffre d'affaires	304,0	-	304,0	304,0	-	350,7	1,0	349,8	349,8	-	-13,1%
Charges externes nettes	(82,9)	-	(82,9)	(83,4)	0,4	(98,7)	(0,5)	(98,3)	(96,5)	(1,8)	-13,6%
Frais de personnel	(138,9)	-	(138,9)	(139,5)	0,6	(190,5)	(0,6)	(189,8)	(183,3)	(6,5)	-23,9%
Coût des restructurations	(1,7)	-	(1,7)	-	(1,7)	(124,9)	-	(124,9)	-	(124,9)	
EBITDA	80,5	-	80,5	81,2	(0,6)	(63,3)	(0,1)	(63,2)	70,0	(133,2)	16,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>26,5%</i>		<i>26,5%</i>	<i>26,7%</i>				<i>20,0%</i>			
Dépréciations et amortissements	(37,4)	-	(37,4)	(37,4)	-	(32,8)	(0,1)	(32,7)	(32,7)	-	14,5%
Résultat d'exploitation	43,1	-	43,1	43,8	(0,6)	(96,1)	(0,2)	(95,9)	37,3	(133,2)	17,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>14,2%</i>		<i>14,2%</i>	<i>14,4%</i>				<i>10,7%</i>			
Produits financiers	0,0	-	0,0	0,0	-	0,1	-	0,1	0,1	-	
Charges financières	(20,1)	-	(20,1)	(20,1)	-	(19,2)	(0,0)	(19,2)	(19,2)	-	4,7%
Résultat financier	(20,1)	-	(20,1)	(20,1)	-	(19,1)	(0,0)	(19,1)	(19,1)	-	5,1%
Résultat avant impôt	23,0	-	23,0	23,7	(0,6)	(115,2)	(0,2)	(115,0)	18,2	(133,2)	30,2%
Impôt sur les sociétés	(6,6)	-	(6,6)	(6,8)	0,2	34,8	0,0	34,7	(11,1)	45,9	-38,9%
Résultat de la période	16,5	-	16,5	16,9	(0,4)	(80,4)	(0,2)	(80,2)	7,1	(87,3)	138,9%

L'EBITDA récurrent correspond à l'EBITDA avant prise en compte des éléments définis comme non récurrents. L'allocation par segment des coûts fixes s'effectue selon l'application de clés de répartition.

Les éléments non récurrents sont des produits et charges en nombre très limités, inhabituels, anormaux et peu fréquents et de montants particulièrement significatifs. Ils correspondent principalement à :

- Des charges de restructuration : il s'agit des coûts correspondant à un programme planifié et contrôlé par le management, qui modifie de façon significative soit le champ d'activité de l'entreprise, soit la manière dont cette activité est gérée, selon les critères prévus par IAS 37;
- Des plus ou moins-values de cession d'actifs

Au premier semestre 2019, le montant des éléments non récurrents s'élève à (0,6) million d'euros et se compose principalement des dépenses engagées dans le cadre de la transformation du Groupe.

Au premier semestre 2018, le montant des éléments non récurrents s'élevait à (133,2) millions d'euros et se composait principalement, des dépenses non récurrentes engagées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restructuration.

Détail du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent des activités poursuivies, au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018

En millions d'euros	Activités poursuivies		
	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018	Variation Récurrent 2019 / 2018
Digital	268,1	293,1	-8,5%
Imprimés	36,0	56,7	-36,5%
Chiffre d'affaires	304,0	349,8	-13,1%
<i>Chiffre d'affaires Digital en % du chiffre d'affaires</i>	<i>88,2%</i>	<i>83,8%</i>	
Digital	71,8	59,0	21,7%
Imprimés	9,4	11,0	-14,5%
EBITDA récurrent	81,2	70,0	16,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			
<i>Digital</i>	<i>26,8%</i>	<i>20,1%</i>	
<i>Imprimés</i>	<i>26,1%</i>	<i>19,4%</i>	
<i>Total</i>	<i>26,7%</i>	<i>20,0%</i>	

1.2.1. Analyse du carnet de commandes des activités poursuivies

Ventes

En millions d'euros	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018	Variation
Digital	271,7	286,2	-5,1%
Imprimés	28,9	42,0	-31,2%
Ventes	300,6	328,2	-8,4%

Les ventes au premier semestre 2019 s'élèvent à 300,6 millions d'euros, en baisse de -8,4% comparées aux ventes au premier semestre 2018. Les ventes Digital au premier semestre 2019 enregistrent une baisse de -5,1%, tandis que les ventes Imprimés baissent de -31,2%.

Chiffre d'affaires

En millions d'euros	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018	Variation
Digital	268,1	293,1	-8,5%
Imprimés	36,0	56,7	-36,5%
Chiffre d'affaires	304,0	349,8	-13,1%

Le chiffre d'affaires total au premier semestre 2019 s'élève à 304 millions d'euros, en baisse de -13,1% par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2018. Le chiffre d'affaires Digital au premier semestre 2019 enregistre une baisse de 25,0 millions d'euros, soit -8,5%, en raison notamment de la baisse des ventes du second semestre 2018. Le chiffre d'affaires Imprimés du premier semestre 2019 diminue de (20,7) millions d'euros, soit -36,5%.

Carnet de commandes

En millions d'euros	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Digital	347,0	389,3
Imprimés	38,3	59,6
Carnet de commandes début de période	385,3	448,9
Digital	271,7	528,7
Imprimés	28,9	77,1
Ventes	300,6	605,8
Annulations	(1,6)	
Digital	(268,1)	(571,0)
Imprimés	(36,0)	(98,4)
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	(304,0)	(669,4)
Digital	349,3	347,0
Imprimés	31,0	38,3
Carnet de commandes fin de période	380,3	385,3

Le carnet de commandes total s'élève à 380,3 millions d'euros au 30 juin 2019, en baisse de -11,9% par rapport au 31 décembre 2018. Cette baisse est en partie due au déclin de l'activité Imprimés.

Indicateurs de performance de Solocal

	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018	Variation
Ventes en abonnement (en % des ventes Digital) ⁽¹⁾	30,4%	21,4%	9,0 points
Audience (nombre de visites PagesJaunes, en milliards)	1,0	0,9	22,0%

(1) Périmètre hors ClicRDV, Effilab, Leadformance, Mappy, Ooreka, QDQ, SoMS et filiales non significatives, soit 91% du chiffre d'affaires consolidé

Les ventes en mode abonnement en pourcentage des ventes Digital s'élèvent à 30,4% des ventes Digital, et augmentent de +9 points au premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018. Les ventes en abonnement comprennent principalement les Sites internet, Booster Contact et l'offre Présence. Les nouvelles offres de services digitaux Présence et Référencement prioritaire sont déployées à l'ensemble des clients à partir du second semestre 2019.

L'audience Pages Jaunes augmente de +22,0% sur le premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018. Les visites mobile ont augmenté de +1,6 point sur le premier semestre 2019, dans la lignée de la tendance globale, et les visites liées aux partenariats sont en hausse.

1.2.2. Analyse de l'EBITDA récurrent

Charges externes nettes

Les charges externes nettes récurrentes atteignent (83,4) millions d'euros au premier semestre 2019 et sont en baisse de -13,6% par rapport au premier semestre 2018 (-5,7% à norme constante, retraité de l'application non rétroactive de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019) en raison :

- de la diminution des dépenses liées aux contenus et à la production en lien avec la baisse des ventes,
- d'une baisse des dépenses liées au départ des effectifs commerciaux (véhicules, voyages...)
- d'une maîtrise des autres charges externes.

Cette baisse est partiellement compensée par une hausse des prestations IT liée à la mise en œuvre du projet Move to Cloud (2 millions d'euros) et des dépenses marketing sur le semestre (3 millions d'euros).

L'impact sur les coûts de l'application de la norme IFRS 16 est de (7,6) millions d'euros sur les charges externes nettes au S1 2019, correspondant à l'annulation des charges de loyer.

Frais de personnel

Les frais de personnel récurrents s'établissent au premier semestre 2019 à -139,5 millions d'euros et sont en baisse de -23,9% en raison des départs enregistrés notamment dans le cadre du projet de transformation.

EBITDA récurrent

L'EBITDA récurrent atteint 81,2 millions d'euros au premier semestre 2019, en hausse de +16,0% (+5,2% à norme constante) par rapport au premier semestre 2018, la baisse du chiffre d'affaires étant notamment compensée par la baisse de la base de coûts récurrents de 49 millions d'euros (à norme constante) dans le cadre du projet de transformation et de la politique de réduction des coûts. L'impact sur l'EBITDA récurrent de l'application de la norme IFRS 16 est de +7,6 millions d'euros au premier semestre 2019, conséquence de la réduction des charges externes nettes du même montant, correspondant à l'annulation des charges de loyer.

Le taux de marge EBITDA récurrent / chiffre d'affaires s'établit à 26,7% au premier semestre 2019 (24,2% à norme constante, soit une hausse de +4,2 points à norme constante) par rapport au premier semestre 2018.

1.2.3. Analyse des autres postes du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation des activités poursuivies du Groupe au premier semestre 2019 et 2018 :

	Période close le 30 juin 2019					Période close le 30 juin 2018					Variation Récurrent 2019 / 2018
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies			Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies			
			Total	Récurrent	Non récur.			Total	Récurrent	Non récur.	
EBITDA	80,5	-	80,5	81,2	(0,6)	(63,3)	(0,1)	(63,2)	70,0	(133,2)	16,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>26,5%</i>		<i>26,5%</i>	<i>26,7%</i>				<i>20,0%</i>			
Dépréciations et amortissements	(37,4)	-	(37,4)	(37,4)	-	(32,8)	(0,1)	(32,7)	(32,7)	-	14,5%
Résultat d'exploitation	43,1	-	43,1	43,8	(0,6)	(96,1)	(0,2)	(95,9)	37,3	(133,2)	17,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>14,2%</i>		<i>14,2%</i>	<i>14,4%</i>				<i>10,7%</i>			

Les dépréciations et amortissements s'élèvent à (37,4) millions d'euros au premier semestre 2019, et sont en hausse de +14,5% incluant l'impact de la norme IFRS 16 (à norme constante, cela revient au contraire à une baisse -10,1%) par rapport au premier semestre 2018. Ceci s'explique principalement par la tendance baissière des investissements sur les dernières années.

L'impact sur les dépréciations et amortissements de l'application de la norme IFRS 16 est de (8,0) millions d'euros au premier semestre 2019, conséquence de l'annulation des charges de loyer de (7,6) millions d'euros.

Le résultat d'exploitation récurrent du Groupe est à 43,8 millions d'euros en hausse de +17,4% au premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018 (+18,5% à norme constante).

Résultat net

Le tableau suivant présente le résultat net de l'exercice des activités poursuivies du Groupe au premier semestre 2019 et 2018 :

	Période close le 30 juin 2019					Période close le 30 juin 2018					Variation Récurrent 2019 / 2018
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies			Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies			
			Total	Récurrent	Non récur.			Total	Récurrent	Non récur.	
Résultat d'exploitation	43,1	-	43,1	43,8	(0,6)	(96,1)	(0,2)	(95,9)	37,3	(133,2)	17,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>14,2%</i>		<i>14,2%</i>	<i>14,4%</i>				<i>10,7%</i>			
Produits financiers	0,0	-	0,0	0,0	-	0,1	-	0,1	0,1	-	
Charges financières	(20,1)	-	(20,1)	(20,1)	-	(19,2)	(0,0)	(19,2)	(19,2)	-	4,7%
Résultat financier	(20,1)	-	(20,1)	(20,1)	-	(19,1)	(0,0)	(19,1)	(19,1)	-	5,1%
Résultat avant impôt	23,0	-	23,0	23,7	(0,6)	(115,2)	(0,2)	(115,0)	18,2	(133,2)	30,2%
Impôt sur les sociétés	(6,6)	-	(6,6)	(6,8)	0,2	34,8	0,0	34,7	(11,1)	45,9	-38,9%
Résultat de la période	16,5	-	16,5	16,9	(0,4)	(80,4)	(0,2)	(80,2)	7,1	(87,3)	138,9%

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à (20,1) millions d'euros au premier semestre 2019, et est en hausse de 2,0 millions d'euros en norme constante contre (19,1) millions d'euros au premier semestre 2018.

L'impact sur les charges financières de l'application de la norme IFRS 16 est de (2,9) millions d'euros au premier semestre 2019, correspondant au financement du retraitement des loyers.

Résultat récurrent de la période

Le résultat récurrent avant impôts des activités poursuivies s'élève à 23,7 millions d'euros au premier semestre 2019 (27,0 millions d'euros à norme constante, en hausse de 48,7%) par rapport au premier

semestre 2018.

Le résultat avant impôts atteint 23,0 millions d'euros au premier semestre 2019, en hausse à norme constante par rapport au premier semestre 2018 en raison de l'absence de coûts de restructuration liés au projet de transformation qui étaient de (124,9) millions d'euros au premier semestre 2018.

L'impact sur le résultat avant impôts de l'application de la norme IFRS 16 est de (3,4) millions d'euros au premier semestre 2019.

La charge d'impôt sur les sociétés de (6,6) millions d'euros constatée au premier semestre 2019 est composée d'une reprise nette de 4 millions d'euros d'impôts différés actifs relatifs notamment aux décaissements du plan de transformation effectués sur la période et d'une charge de CVAE de 3 millions d'euros. Au premier semestre 2018, le produit d'impôts sur les sociétés était de 34,8 millions d'euros.

Eléments non récurrents

Les éléments non récurrents qui impactent l'EBITDA s'élèvent à (0,6) million d'euros et intègrent notamment pour (1,7) million d'euros de coûts de restructuration liés au projet de transformation.

Résultat net de la période

Le résultat net consolidé du Groupe est positif et s'établit à 16,5 millions d'euros au premier semestre 2019 contre -80,4 millions d'euros au premier semestre 2018.

L'impact sur le résultat net consolidé de l'application de la norme IFRS 16 est de (3,4) millions d'euros au premier semestre 2019.

1.2.4 Présentation des flux de trésorerie consolidés avec le détail des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées »

	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018
Tableau des flux de trésorerie		
En millions d'euros		
EBITDA récurrent des activités poursuivies	81,2	70,0
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	6,2	5,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(19,2)	(24,8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21,2)	(21,5)
Résultat financier (dé)encaissé	(19,7)	(17,2)
Eléments non- récurrents	(46,2)	(12,2)
dont Restructuration	(38,0)	(12,2)
dont variation de BFR non-récurrent	(4,0)	-
Impôt sur les sociétés décaissé	4,4	(11,8)
Free Cash flow des activités poursuivies	(14,7)	(12,2)
Free Cash flow des activités désengagées	-	(0,0)
Free Cash flow	(14,7)	(12,2)
Augmentation (diminution) des emprunts	(8,5)	(0,9)
Augmentation de capital	-	-
Autres		(0,4)
Variation nette de trésorerie	(23,2)	(13,6)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	81,5	86,1
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	58,3	72,5

La variation du besoin en fonds de roulement est de (19,2) millions d'euros au premier semestre 2019 par rapport à (24,8) millions d'euros au premier semestre 2018.

Les éléments non récurrents s'élèvent à (46,2) millions d'euros au premier semestre 2019 et comprennent (38,0) millions d'euros liés au projet de transformation 2018, (4,0) millions d'euros de décaissements non-récurrents hors PSE 2018 (ancien PSE 2014 et plan de départs volontaires 2015, départs naturels non remplacés...) et (4,0) millions d'euros de variation de besoin en fonds de roulement non récurrent.

Avec la contribution des activités désengagées, les flux de trésorerie disponibles consolidés du Groupe s'élèvent à (14,7) millions d'euros au premier semestre 2019 par rapport à (12,2) millions d'euros au premier semestre 2018.

Au 30 juin 2019, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 58,3 millions d'euros contre 72,5 millions d'euros au 30 juin 2018.

Le taux de conversion de l'EBITDA récurrent en flux de trésorerie d'exploitation tel que calculé par la formule ((EBITDA récurrent + variation de BFR – capex) / EBITDA récurrent) s'élève au premier semestre 2019 à 52% contre 43% au premier semestre 2018.

1.3. Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie des activités poursuivies du Groupe au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 :

En millions d'euros	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	4,6	9,8
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(28,6)	(21,9)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement	0,8	(1,2)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(23,2)	(13,2)

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 4,6 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 9,8 millions d'euros au premier semestre 2018, soit une baisse de (5,2) millions d'euros compte tenu principalement des décaissements liés aux éléments non récurrents (projet de restructuration).

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement s'élèvent à (28,6) millions d'euros au premier semestre 2019 contre (21,9) millions d'euros au premier semestre 2018, soit une augmentation de (6,7) millions d'euros.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement représentent un encaissement net de 0,8 million d'euros au premier semestre 2019 contre un décaissement net de (1,2) million d'euros en 2018.

Le tableau suivant présente l'évolution de la trésorerie du Groupe consolidé au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018	Période close le 30 juin 2018
Trésorerie brute	58,6	81,6	72,9
Découverts bancaires	(0,2)	(0,1)	(0,4)
Trésorerie nette	58,3	81,5	72,5
Emprunt obligataire	397,8	397,8	397,8
Dettes de crédit-bail	5,1	6,9	-
Juste valeur des instruments de couverture	-	-	-
Compléments de prix sur acquisition de titres	0,2	0,2	1,3
Intérêts courus non échus	1,2	1,4	1,3
Autres dettes financières	115,5	2,8	14,4
<i>dont IFRS 16</i>	<i>112,6</i>	-	-
Endettement financier brut	519,9	409,1	414,9
<i>dont courant</i>	<i>3,8</i>	<i>6,9</i>	<i>5,7</i>
<i>dont non courant</i>	<i>516,1</i>	<i>402,2</i>	<i>409,2</i>
Endettement net	461,6	327,6	342,3
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	461,6	327,6	342,3

L'endettement net du Groupe s'élève à 461,6 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 327,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

L'endettement financier net (endettement financier brut diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie) s'établit à 461,6 millions d'euros au 30 juin 2019, et est en hausse de 6,7 millions d'euros à norme constante par rapport à 342 millions d'euros au 30 juin 2018.

L'impact sur l'endettement financier net de l'application de la norme IFRS 16 est de +112,6 millions d'euros au premier semestre 2019, en raison du reclassement des charges de loyer en obligations locatives au passif du bilan.

Le levier financier tel que défini dans la documentation obligataire de l'obligation Solocal à échéance 2022 est de 1,94x au 30 juin 2019 (auquel ne s'applique pas la norme IFRS 16).

Au 30 juin 2019, l'endettement financier est principalement composé :

- d'obligations issues de la restructuration financière réalisée en mars 2017 pour un montant de 397,8 millions d'euros remboursables en mars 2022,
- de dettes de crédit-bail de 5,1 millions d'euros,
- d'une trésorerie nette de 58,3 millions d'euros.

En février 2019 le Groupe avait contracté une facilité de crédit renouvelable de 15 millions d'euros, d'échéance mars 2022. Conformément à ce qui avait été annoncé, le Groupe a poursuivi ses recherches de moyens de financements et a augmenté de 25 millions d'euros cette ligne de crédit renouvelable pour la porter à 40 millions d'euros. Cette facilité de crédit renouvelable s'ajoute à la ligne de fonds de roulement de 10 millions d'euros mise en place en décembre 2018.

Le Groupe continuera à diversifier ses moyens de financement.

1.4. Perspectives de l'année 2019

Solocal confirme le lancement de sa nouvelle gamme de produits (Référencement prioritaire) et le déploiement de l'offre Présence à l'ensemble de ses clients. Le groupe poursuit ses investissements stratégiques, notamment sur Pagesjaunes.fr et la migration vers le Cloud. Solocal confirme le retour à la croissance des ventes Digital au second semestre qui permettra de délivrer, compte tenu des ventes du premier semestre, une stabilisation des ventes Digital sur l'année ainsi qu'une croissance modérée de l'EBITDA récurrent. Le taux de conversion de l'EBITDA récurrent en flux de trésorerie opérationnels sera de l'ordre de 60% (à normes comptables constantes avant application de la norme IFRS 16)

1.5. Événements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2019

Dans la continuité de la mise en œuvre de la vision stratégique SoLocal 2020, l'entreprise continue la transformation de son organisation pour mieux répondre aux besoins de ses clients dans un contexte de concurrence accrue.

Le 25 juillet, le Solocal SA a ainsi signé un accord avec 3 organisations syndicales (Autonome, CFDT, CFE-CGC) ouvrant la possibilité à 122 personnes en lien avec des activités en décroissance structurelle, telles que l'annuaire papier, de bénéficier d'un congé de mobilité. L'entreprise mesure l'effort demandé aux équipes mais assure son engagement pour mettre en œuvre un accompagnement individualisé et privilégié, une nouvelle fois, le volontariat.

A ce stade l'évaluation du coût de ces éventuelles sorties est en cours

1.6. Dépenses d'investissement

En millions d'euros	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018
Investissements incorporels et corporels	21,4	21,6
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	79,1	-
Investissements courants	100,6	21,6

Les investissements incorporels et corporels à 21,4 millions d'euros au premier semestre 2019 restent quasiment stables par rapport au premier semestre 2018.

Définitions

Audiences : indicateur de visites et d'accès aux contenus sur une période donnée

Carnet de commandes : commandes de ventes telles que validées et engagées par les clients à la date de clôture. S'agissant des produits en mode abonnement, seule la période d'engagement en cours est considérée.

EBITDA : l'EBITDA est un indicateur alternatif de performance présenté au compte de résultat au niveau du résultat d'exploitation et avant prise en compte des dépréciations et amortissements.

L'EBITDA récurrent correspond quant à lui à l'EBITDA avant prise en compte des éléments définis comme non récurrents. Ces éléments non récurrents sont des produits et charges en nombre très limités, inhabituels, anormaux et peu fréquents et de montants particulièrement significatifs. Ils correspondent principalement à :

- des plus ou moins-values de cession d'actifs
- des charges de restructuration : il s'agit des coûts correspondant à un programme planifié et contrôlé par le management qui modifie de façon significative soit le champ d'activité de l'entreprise, soit la manière dont cette activité est gérée, selon les critères prévus par l'IAS 37.

Ventes : prises de commandes réalisées par la force de vente, devant donner lieu à une prestation effectuée par le Groupe pour ses clients.

2. Comptes consolidés condensés au 30 juin 2019

2.1 – Etat du résultat consolidé

<i>(Montants en milliers d'euros, excepté les données relatives aux actions)</i>	Notes	Période close le 30 juin 2019 (*)	Période close le 30 juin 2018 (*)
Chiffre d'affaires	3.1	304 029	350 737
Charges externes nettes		(82 927)	(98 739)
Frais de personnel		(138 895)	(190 458)
Coûts de restructuration		(1 675)	(124 885)
EBITDA		80 533	(63 345)
Dépréciations et amortissements		(37 424)	(32 773)
Résultat d'exploitation		43 109	(96 118)
Produits financiers		280	103
Charges financières		(20 348)	(19 191)
Résultat financier	5.1	(20 068)	(19 088)
Résultat avant impôt		23 041	(115 206)
Impôt sur les sociétés	8	(6 588)	34 769
Résultat de la période		16 453	(80 437)
Résultat de la période attribuable aux :			
- Actionnaires de SoLocal Group		16 453	(80 458)
- Participations ne donnant pas le contrôle		-	21
Résultat de la période par action attribuable aux actionnaires de SoLocal Group (en euros)			
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions moyen pondéré			
- de base	9.2	0,03	(0,14)
- dilué		0,03	(0,14)
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions existantes (au 30 juin)			
- de base		0,03	(0,14)
- dilué		0,03	(0,14)

(*) La première application de la norme IFRS 16 suivant la méthode rétrospective simplifiée ne permet pas de conserver la comparabilité des deux périodes

2.2 - Etat du résultat global consolidé

(Montants en milliers d'euros)

	Notes	Période close le 30 juin 2019 (*)	Période close le 30 juin 2018 (*)
Report résultat de la période		16 453	(80 437)
Réserves écarts actuariels IFC :			
- Montant brut	6	(4 925)	6 082
- Impôt différé		(78)	(1 550)
- Montant net d'impôt		(5 003)	4 532
Ecarts de conversion des activités à l'étranger		26	80
Total autres éléments du résultat global net d'impôt		(4 977)	4 612
Résultat global total net d'impôt		11 476	(75 825)
Résultat global total attribuable aux :			
- Actionnaires de SoLocal Group		11 476	(75 869)
- Participation ne donnant pas le contrôle		-	44

(*) La première application de la norme IFRS 16 suivant la méthode rétrospective simplifiée ne permet pas de conserver la comparabilité des deux périodes

2.3 - Etat de la situation financière consolidée

Etat de situation financière		Période close le	Exercice clos le 31
<i>(Montants en milliers d'euros)</i>		30 juin 2019	décembre 2018
	Notes		
Actif			
Ecart d'acquisition nets		88 870	88 870
Autres immobilisations incorporelles nettes		94 817	100 139
Immobilisations corporelles nettes		22 706	25 614
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1.2	79 137	-
Autres actifs financiers non courants		7 303	6 919
Impôts différés actifs	8	70 966	75 056
Total des actifs non courants		363 799	296 598
Créances clients nettes	3.2	206 902	234 559
Autres actifs courants		39 779	42 494
Créances d'impôt sur les sociétés		2 073	9 023
Charges constatées d'avance		6 964	4 755
Autres actifs financiers courants		4 007	2 006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.2	58 555	81 644
Total des actifs courants		318 279	374 483
Total actif		682 078	671 081
Passif			
Capital social		58 512	58 363
Prime d'émission		744 737	743 803
Réserves		(1 430 820)	(1 349 806)
Résultat de la période attribuable aux actionnaires		16 453	(81 184)
Autres éléments du résultat global		(49 643)	(44 641)
Actions propres		(5 551)	(5 249)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SoLocal Group	9	(666 313)	(678 714)
Participations ne donnant pas le contrôle		41	41
Total capitaux propres		(666 272)	(678 673)
Dettes financières et dérivés non courants		401 791	402 235
Obligations locatives à plus d'un an	1.2	95 728	-
Avantages du personnel - non courants		95 251	93 770
Provisions - non courantes	6	21 425	39 937
Impôts différés passifs		-	-
Total des passifs non courants		614 195	535 942
Découverts bancaires et autres emprunts courants		4 510	5 626
Intérêts courus non échus		1 236	1 389
Obligations locatives à moins d'un an	1.2	16 893	-
Provisions - courantes	6	144 423	163 188
Passifs sur contrats	3.3	325 240	357 486
Dettes fournisseurs	7	85 737	115 391
Avantages du personnel - courants		87 438	93 605
Autres passifs courants		68 528	76 895
Dettes d'impôt sur les sociétés		150	232
Total des passifs courants		734 155	813 813
Total passif		682 078	671 081

2.4 - Etat de variation des capitaux propres consolidé

(Montants en milliers d'euros)

	Nombre de titres en circulation	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultat et réserves	Ecarts actuariels	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 1 janvier 2018	582 042 526	58 244	741 551	(5 157)	(1 349 632)	(44 745)	(600)	(600 341)	79	(600 261)
Résultat global total de la période					(81 184)			(81 184)	21	(81 163)
Autres éléments du résultat global, net d'impôt					-	693	11	704	2	706
Résultat global de la période, net d'impôt					(81 184)	693	11	(80 480)	23	(80 457)
Rémunération en actions					2 197			2 197		2 197
Distribution de dividendes								-		-
Opérations sur capital	1 185 565	119	2 252		(2 371)			-		-
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt	(90 367)			(92)				(92)		(92)
Part des minoritaires au capital d'Effilab Dubaï (cession)									(61)	(61)
Solde au 31 décembre 2018	583 137 724	58 363	743 803	(5 249)	(1 430 990)	(44 052)	(589)	(678 714)	41	(678 673)
Solde au 1 janvier 2019	583 137 724	58 363	743 803	(5 249)	(1 430 990)	(44 052)	(589)	(678 714)	41	(678 673)
Résultat global total de la période					16 453			16 453		16 453
Autres éléments du résultat global, net d'impôt								-		-
Résultat global de la période, net d'impôt								-		-
Rémunération en actions	1 000 000	100			1 240			1 340		1 340
Opérations sur capital	491 525	49	934		(983)			-		-
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt	371 049			(277)				(277)		(277)
Autres variations					(138)	(5 003)	26	(5 115)		(5 115)
Solde au 30 juin 2019	585 000 298	58 512	744 737	(5 526)	(1 414 418)	(49 055)	(563)	(666 313)	41	(666 272)

2.5 - Etat des flux de trésorerie consolidé

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018
<i>(Montants en milliers d'euros)</i>		
Résultat attribuable aux actionnaires de SoLocal Group	16 453	(80 458)
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations et écarts d'acquisition	35 094	29 085
Variation des provisions	(36 566)	126 371
Rémunération en actions	1 240	527
Moins-values (plus-values) sur cessions d'actifs	277	3 688
Produits et charges d'intérêts	20 068	19 088
Instruments de couverture	-	-
Ecart de change non réalisé	-	-
Charge d'impôt de l'exercice	6 588	(34 769)
Participation ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	-	21
Diminution (augmentation) des stocks	-	57
Diminution (augmentation) des créances clients	27 806	23 881
Diminution (augmentation) des autres créances	1 170	(17 597)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(3 766)	15 058
Augmentation (diminution) des autres dettes	(48 374)	(46 088)
Variation du besoin en fonds de roulement	(23 164)	(24 690)
Dividendes et produits d'intérêts encaissés	278	110
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés nets	(19 995)	(17 312)
Impôt sur les sociétés décaissé	4 374	(11 821)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	4 647	9 840
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28 631)	(21 734)
Acquisitions / cessions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise	3	(942)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(28 628)	(22 676)
Changement de parts d'intérêt sans gain/perte de contrôle	-	-
Augmentation (diminution) des emprunts	764	(908)
Mouvements sur actions propres	-	169
Augmentation de capital nette de frais	-	-
Contribution des actionnaires minoritaires	-	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-	-
Dividendes versés	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement dont actions propres	-	169
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	764	(739)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	12	2
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(23 205)	(13 573)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	81 523	86 118
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	58 318	72 545

2.6 – Notes aux comptes consolidés condensés au 30 juin 2019

Note 1 – Principes et méthodes comptables

Solocal Group est une société anonyme à Conseil d'administration soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises.

Le siège de la Société est domicilié au 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt (France). Elle a été constituée en 2000 et les titres de Solocal Group sont cotés à la bourse de Paris (Euronext) depuis 2004 (LOCAL).

Les états financiers consolidés résumés du Groupe au 30 juin 2019 ont été établis sous la responsabilité du Directeur général de Solocal Group et ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Solocal Group en date du 26 juillet 2019.

1.1 Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Solocal au 30 juin 2019 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture et d'application obligatoire à cette date.

Les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2019 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers semestriels sont cohérentes avec celles utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés du 31 décembre 2018, et présentées dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés Financiers (AMF) le 21 mars 2019, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 et décrites ci-après et de la norme IFRS 16.

L'ensemble des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2019 sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ecno-1606-2002>

1.2 Normes IFRS

1.2.1 Evolution des normes IFRS et interprétations

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés résumés au 30 juin 2019 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018 à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe). Seule l'application de la norme IFRS 16 a un impact significatif au 30 juin 2019.

1.2.2 Première application de norme IFRS 16

La nouvelle norme sur les locations (IFRS 16), publiée le 13 janvier 2016, conduit à reconnaître au bilan tous les engagements de location au sens de la nouvelle norme, sans distinction entre les contrats de location simple, actuellement reconnus en engagements hors bilan, et les contrats de location financement.

La première application de cette norme impacte le bilan du Groupe comme suit :

- Augmentation des immobilisations (constatation d'un droit d'utilisation) ;
- Reconnaissance d'une dette de location (représentative des loyers actualisés).

Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie d'un droit d'usage à l'actif amorti sur la durée du contrat. La norme IFRS 16 est appliquée dans les états financiers du groupe depuis le 1er janvier 2019, suivant la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » qui consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance.

La norme prévoit diverses exemptions lors de la transition, le Groupe a retenu celle permettant d'exclure les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois et d'exclure les contrats portant sur des actifs de faible valeur. Le groupe poursuivra l'application de ces deux exemptions.

Le montant du passif est ainsi sensiblement dépendant des hypothèses retenues en matière de durée des engagements et de taux d'actualisation. La durée du contrat retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié, sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension selon les types de contrats, sauf cas particulier.

Le taux d'actualisation est déterminé comme la somme du taux sans risque, par référence à sa durée, et du risque de crédit du Groupe pour cette même référence de durée.

1.2.3 Impacts sur les comptes de l'application d'IFRS 16

1.2.3.1 Impacts IFRS 16 sur le bilan consolidé d'ouverture

Le tableau suivant présente les impacts de la première application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2018	Première application d'IFRS 16	1er janvier 2019 avec IFRS 16
Actif			
Autres immobilisations incorporelles nettes	100 139		100 139
Immobilisations corporelles nettes	25 614		25 614
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location		79 520	79 520
Autres actifs financiers non courants	6 919		6 919
Autres actifs non courants	163 926		163 926
Autres actifs financiers courants	2 006		2 006
Autres actifs courants	372 477		372 477
Total actif	671 081	79 520	750 601
Passif			
Total des capitaux propres	(678 673)	-	(678 673)
Dettes financières et dérivés non courants	402 235		402 235
Obligations locatives à plus d'un an		95 058	95 058
Provisions - non courantes	39 937		39 937
Autres	93 770		93 770
Total des passifs non courants	535 942	95 058	631 000
Obligations locatives à moins d'un an		13 969	13 969
Provisions - courantes	163 188	(3 313)	159 875
Autres passifs courants	76 895		76 895
Autres	573 730	(26 194)	547 536
Total des passifs courants	813 813	(15 538)	798 275
Total passif	671 081	79 520	750 601

Les impacts de la première application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture sont :

- La comptabilisation des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location et des obligations locatives pour respectivement 80 m€ et 109 m€ ;
- Le reclassement des provisions pour locaux vacants en diminution des droits d'utilisation pour 3,3 m€ ;
- Le reclassement des provisions pour franchises en diminution des droits d'utilisation pour 28m€.

L'application de cette nouvelle norme comptable est sans effet sur la trésorerie et sur le calcul du levier financier tel que défini dans la documentation obligataire.

Le groupe n'a pas opté pour la comptabilisation d'impôts différés.

1.2.3.2 Impacts IFRS 16 sur le bilan consolidé

Le tableau suivant présente le passage des engagements hors bilan donnés au 31 décembre 2018 aux obligations locatives d'ouverture sous IFRS 16 :

en millions d'euros

Contrats de location simple au 31/12/2018	148
Contrats n'entrant pas dans le champs d'application d'IFRS 16	(13)
Obligations locatives au 01/01/2019 avant actualisation	135
Actualisation	(26)
Obligations locatives au 01/01/2019	109

1.2.3.3 Impacts IFRS 16 sur le bilan consolidé

(Montants en milliers d'euros)	Période close le	IFRS 16	Période close le
	30 juin 2019		30 juin 2019
	Avant IFRS 16		Après IFRS 16
Actif			
Ecarts d'acquisition nets	88 870		88 870
Autres immobilisations incorporelles nettes	94 817		94 817
Immobilisations corporelles nettes	22 706		22 706
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	-	79 137	79 137
Autres actifs financiers non courants	7 303		7 303
Impôts différés actifs	70 966		70 966
Total des actifs non courants	284 662	79 137	363 799
Créances clients nettes	206 902		206 902
Autres actifs courants	39 779		39 779
Créances d'impôt sur les sociétés	2 073		2 073
Charges constatées d'avance	6 964		6 964
Autres actifs financiers courants	4 007		4 007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 555		58 555
Total des actifs courants	318 279		318 279
Total actif	602 941	79 137	682 078
Passif			
Capital social	58 512		58 512
Prime d'émission	744 737		744 737
Réserves	(1 430 820)		(1 430 820)
Résultat de la période attribuable aux actionnaires	19 813	(3 360)	16 453
Autres éléments du résultat global	(49 643)		(49 643)
Actions propres	(5 551)		(5 551)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SoLocal Group	(662 952)	(3 360)	(666 313)
Participations ne donnant pas le contrôle	41		41
Total capitaux propres	(662 911)	(3 360)	(666 272)
Dettes financières et dérivés non courants	401 791		401 791
Obligations locatives à plus d'un an		95 728	95 728
Avantages du personnel - non courants	95 251		95 251
Provisions - non courants	21 425		21 425
Impôts différés passifs	-		-
Total des passifs non courants	518 467	95 728	614 195
Découverts bancaires et autres emprunts courants	4 510		4 510
Intérêts courus non échus	1 236		1 236
Obligations locatives à moins d'un an		16 893	16 893
Provisions - courantes	146 303	(1 880)	144 423
Passifs sur contrats	325 240		325 240
Dettes fournisseurs	113 981	(28 244)	85 737
Avantages du personnel - courants	87 438		87 438
Autres passifs courants	68 528		68 528
Dettes d'impôt sur les sociétés	150		150
Total des passifs courants	747 385	(13 231)	734 155
Total passif	602 942	79 137	682 078

1.2.3.4 Impacts sur le compte de résultat

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Période close le	IFRS 16	Période close le
	30 juin 2019		30 juin 2019
	Avant IFRS 16		Après IFRS 16
Chiffre d'affaires	304 029		304 029
Charges externes nettes	(90 514)	7 587	(82 927)
Frais de personnel	(138 895)		(138 895)
Coûts de restructuration	(1 675)		(1 675)
EBITDA	72 946	7 587	80 533
Dépréciations et amortissements	(29 426)	(7 998)	(37 424)
Résultat d'exploitation	43 520	(411)	43 109
Produits financiers	280		280
Charges financières	(17 399)	(2 949)	(20 348)
Résultat financier	(17 119)	(2 949)	(20 068)
Résultat avant impôt	26 401	(3 360)	23 041
Impôt sur les sociétés	(6 588)		(6 588)
Résultat de la période	19 813	(3 360)	16 453

1.3 Autres informations

Saisonnalité

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité, il convient de noter cependant pour l'activité Imprimés que, par souci d'optimisation des coûts, les dates de parution des annuaires imprimés (déterminant la reconnaissance des produits et des coûts afférents) peuvent varier d'un trimestre à l'autre, chaque annuaire imprimé ne paraissant qu'une seule fois par an.

Utilisation d'hypothèses

L'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2019 conformément aux normes IFRS conduit la direction du Groupe à réaliser des estimations et émettre des hypothèses, qui peuvent avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs et passifs à la date de préparation des états financiers et avoir une contrepartie dans le compte de résultat. La direction a réalisé ses estimations et émis ses hypothèses sur la base de l'expérience passée et de la prise en compte des différents facteurs considérés comme raisonnables pour l'évaluation des actifs et passifs. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir un impact significatif sur ces évaluations. Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, des engagements de retraite, des impôts différés et des provisions. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels et des engagements hors bilan existant à la date de l'établissement des états financiers consolidés résumés fait également l'objet d'estimations.

1.4 Note sur la continuité d'exploitation

Malgré l'existence de capitaux propres consolidés négatifs, le Groupe n'a pas identifié d'éléments de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

Une facilité de crédit revolving de quinze millions d'euros a été mise en place en février 2019 avec deux partenaires bancaires. Comme le Groupe l'avait annoncé, il a travaillé à l'augmentation de cette facilité de crédit. Celle-ci a ainsi été étendue de 25 millions d'euros le 12 juillet 2019, pour atteindre 40 millions d'euros, avec une maturité en mars 2022.

De plus, une ligne de fonds de roulement avait été mise en place en décembre 2018 avec un partenaire financier. Cette ligne fonctionne et a été utilisée pour près de 2 millions au 30 juin 2019.

Le Groupe continuera à diversifier ses moyens de financements.

Au vu des prévisions de trésorerie dont il dispose, et en intégrant les 50 millions de facilités de financement disponibles (quarante millions d'euros de facilité de crédit revolving et 10 millions d'euros de lignes de financement de BFR existantes), le Groupe dispose de la capacité de financer son activité au cours des douze prochains mois, et notamment de faire face aux importants décaissements de trésorerie, liés au PSE, à intervenir aux troisième et quatrième trimestres 2019.

Note 2 – Notes annexes aux comptes consolidés

2.1 Indicateurs alternatifs de performance

Afin de suivre et d'analyser la performance financière du Groupe et celle de ses différentes activités, la direction du Groupe utilise des indicateurs alternatifs de performance, indicateurs financiers non définis dans les IFRS. Une réconciliation avec les agrégats des états financiers consolidés IFRS est présentée dans cette note.

La note 2.2 « information par secteur » se réfère à ces indicateurs alternatifs de performance.

2.1.1 Carnet de commande et ventes

Le carnet de commandes correspond aux ventes telles que validées et engagées par les clients à la date de clôture. S'agissant des produits en mode abonnement seule la période d'engagement en cours est considérée.

Concernant les ventes, il s'agit des prises de commande réalisées par la force de vente, et devant donner lieu à une prestation effectuée par le Groupe pour ses clients. Les ventes s'entendent comme nettes des annulations.

En millions d'euros	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Digital	347,0	389,3
Imprimés	38,3	59,6
Carnet de commandes début de période	385,3	448,9
Digital	271,7	528,7
Imprimés	28,9	77,1
Ventes	300,6	605,8
Annulations	(1,6)	
Digital	(268,1)	(571,0)
Imprimés	(36,0)	(98,4)
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	(304,0)	(669,4)
Digital	349,3	347,0
Imprimés	31,0	38,3
Carnet de commandes fin de période	380,3	385,3

2.1.2 EBITDA Digital et Imprimés récurrent

L'EBITDA récurrent correspond à l'EBITDA avant prise en compte des éléments définis comme non récurrents. L'allocation par segment des coûts fixes s'effectue selon l'application de clés de répartition.

Les éléments non récurrents sont des produits et charges en nombre très limités, inhabituels, anormaux et peu fréquents et de montants particulièrement significatifs. Ils correspondent principalement à :

- Des charges de restructuration : il s'agit des coûts correspondant à un programme planifié et contrôlé par le management, qui modifie de façon significative soit le champ d'activité de l'entreprise, soit la manière dont cette activité est gérée, selon les critères prévus par IAS 37;
- Des plus ou moins-values de cession d'actifs

Pour la gestion du Groupe, la direction dissocie les activités désengagées qui sont les filiales ou lignes de business cédées ou abandonnées. Pour la présentation de l'information sectorielle, les comparatifs sont retraités pro forma sur 6 mois des activités également désengagées pendant l'exercice.

Au cours du premier semestre 2019, aucune activité n'a été cédée. Au cours du 1^{er} semestre 2018, le Groupe s'est désengagé d'activités non stratégiques (« activités désengagées ») : Retail Explorer, Net Vendeur, Effilab Australia, Effilab Dubaï. Ces activités désengagées représentaient un chiffre d'affaires de 1,0 million d'euros et un EBITDA de (0,1) million d'euros.

	Activités poursuivies		
	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018	Variation Récurrent 2019 / 2018
En millions d'euros			
Digital	268,1	293,1	(8,5%)
Imprimés	36,0	56,7	(36,5%)
Chiffre d'affaires	304,0	349,8	(13,1%)
<i>Chiffre d'affaires Digital en % du chiffre d'affaires</i>	<i>88,2%</i>	<i>83,8%</i>	
Digital	71,8	59,0	21,7%
Imprimés	9,4	11,0	(14,5%)
EBITDA récurrent	81,2	70,0	16,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			
<i>Digital</i>	<i>26,8%</i>	<i>20,1%</i>	
<i>Imprimés</i>	<i>26,1%</i>	<i>19,4%</i>	
<i>Total</i>	<i>26,7%</i>	<i>20,0%</i>	

2.2.3 Eléments non récurrents

Au 30 juin 2019, le montant des éléments non récurrents s'élève à (0,6) million d'euros et se compose principalement des dépenses engagées dans le cadre de la transformation du Groupe.

2.2.4 Besoin en fonds de roulement

	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
En millions d'euros		
+ Créances clients nettes	206,9	234,6
+ Autres actifs courants	39,8	42,5
+ Créances d'impôt sur les sociétés	2,1	9,0
+ Autres actifs financiers courants	4,0	2,0
- Dettes fournisseurs	85,7	115,4
- Autres passifs courants	68,5	76,9
- Dettes d'impôt sur les sociétés	0,2	0,2
Besoin en fonds de roulement	98,3	95,6

2.2.5 Investissements courants

	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018
En millions d'euros		
Investissements incorporels et corporels	21,4	21,6
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	79,1	-
Investissements courants	100,6	21,6

2.2 Information par secteur

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle est présentée en conformité avec le reporting interne du Groupe utilisé par la direction générale pour mesurer la performance financière des secteurs et allouer les ressources.

Le groupe Solocal développe ses activités au sein de deux secteurs opérationnels : « Digital » et « Imprimés » et a généré un chiffre d'affaires des activités poursuivies de 304,0 millions d'euros au 30 juin 2019, ses activités représentant respectivement 88,2% et 11,8%.

Digital

L'activité « Digital » se décompose ainsi au 30 juin 2019 :

- L'offre Présence digitale permet aux TPE et PME de piloter leur présence digitale sur l'ensemble du Web (plusieurs dizaines de médias au total dont Google, Facebook, PagesJaunes, Bing, Tripadvisor, Waze, Instagram, etc.) en quelques clics, en temps réel et en toute autonomie, via une application mobile unique, ou une interface web. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 68,8 millions d'euros au 30 juin 2019.
- L'offre Publicité digitale permet aux entreprises d'accroître leur visibilité digitale au-delà de leur présence naturelle sur l'ensemble du Web, dans une logique de développement des parts de marché locales. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 140,3 millions d'euros au 30 juin 2019.

Destinées aux TPE/PME, les gammes Présence digitale et Publicité digitale se déclinent également pour les grands comptes à réseaux.

- S'agissant de la gamme Sites Internet, Solocal propose à ses clients d'assurer la création et le référencement de leur site (vitrine et e-commerce), selon différents niveaux de budget, toujours en mode abonnement avec tacite reconduction. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 54,8 millions d'euros au 30 juin 2019.
- Solocal propose également des Nouveaux services visant à faciliter le quotidien des entreprises, comme par exemple une solution de gestion de la relation clients (CRM) qui est développée en 2019. Cette offre représente un chiffre d'affaires de 4,2 millions d'euros au 30 juin 2019.

Imprimés

Ce segment comprend les activités du Groupe relatives à la publication, à la distribution et à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches), ainsi que d'autres activités du Groupe appelées « Vocal », concernant le marketing direct traditionnel (logistique, affranchissement, mailing) et les services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008) ainsi que l'annuaire inversé QuiDonc.

Le Groupe Solocal a enregistré un chiffre d'affaires Imprimés de 36,0 millions d'euros au 30 juin 2019, en décroissance de 36,6% par rapport à 2018.

Il n'y a pas de transactions intersectorielles significatives

2.2.1 Par secteur d'activité

Le tableau ci-après présente la répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité :

(en millions d'euros)

	Période close le 30 juin 2019				Période close le 30 juin 2018					
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies			Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies		
			Total	Récurrent	Non récur.			Total	Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	304,0	-	304,0	304,0		350,7	1,0	349,8	349,8	
- Digital	268,1	-	268,1	268,1		294,1	1,0	293,1	293,1	
- Imprimés & Vocal	36,0	-	36,0	36,0		56,7	-	56,7	56,7	
EBITDA	80,5	-	80,5	81,2	(0,6)	(63,3)	(0,1)	(63,2)	70,0	(133,2)
- Digital	71,1	-	71,1	71,8	(0,6)	(74,3)	(0,1)	(74,2)	59,0	(133,2)
- Imprimés & Vocal	9,4	-	9,4	9,4		11,0		11,0	11,0	

Chiffre d'affaires selon les gammes de produit

En millions d'euros	Activités poursuivies		
	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018	Variation
Présence digitale	68,8	66,3	3,8%
Sites Internet	54,8	56,2	(2,5%)
Publicité digitale	140,3	166,2	(15,6%)
Nouveaux services	4,2	4,4	(5,1%)
Imprimés	36,0	56,7	(36,6%)
Chiffre d'affaires total	304,0	349,8	(13,1%)

2.2.2 Par zone géographique

Le chiffre d'affaires est présenté sur la base de la localisation géographique des clients. Les capitaux employés, les investissements incorporels et corporels bruts sont présentés par zone des actifs.

(Montants en millions d'euros)

	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires	304,0	670,4
- France	291,6	647,1
- Autres	12,4	23,3
Actifs	682,1	671,1
- France	667,2	654,8
- Autres	14,9	16,3

Note 3 – Ventés

3.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe Solocal commercialise des produits et services de communication locale principalement sous forme digitale et imprimée. La principale activité, Digital, est composée des gammes Présence digitale, Publicité digitale, Sites internet et Nouveaux services.

Le chiffre d'affaires issu des activités du Groupe est reconnu de manière différenciée en fonction du type de produits. Le chiffre d'affaires au 30 juin 2019 s'élève à 304 millions d'euros contre 351 millions d'euros en 2018 (Cf. Note 2.1).

3.2 Créances clients

La décomposition en valeur brute et dépréciation des comptes clients est la suivante :

en milliers d'euros	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Créances clients brutes	233 948	260 359
Pertes de crédits attendus	(27 046)	(25 800)
Créances clients nettes	206 902	234 559

Les créances clients ont les échéances suivantes :

en milliers d'euros	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées					
			< 30 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	> à 360 jours
30 juin 2019	206 902	183 145	11 772	2 762	1 690	2 360	857	4 316
31 décembre 2018	234 559	219 459	963	3 823	1 786	2 657	1 774	4 097

3.3 Passifs sur contrats

Les passifs sont principalement constitués au bilan des avances nettes reçues du client dans le cas où la prestation afférente n'a pas encore été rendue mais déjà facturée. Ainsi il s'agit des ventes de produits reconnues ultérieurement en chiffre d'affaires en fonction de la durée de mise en ligne (Services « Digital ») ou de parution (« Imprimés »).

Les passifs sur contrats s'élèvent à 325 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 357 millions d'euros au 31 décembre 2018. Cette baisse est à mettre en relation, d'une part, avec la baisse significative du niveau de l'activité « Imprimés », et d'autre part, avec une évolution du mix produits Internet vers des produits de Publicité Digital principalement, dont la durée de vie est plus courte.

Note 4 – Dépréciation des éléments d’actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d’actifs », la valeur d’utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l’apparition d’indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d’actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction du Groupe.

Note 5 - Trésorerie, endettement et instruments financiers

5.1 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018
Intérêts et assimilés sur actifs financiers	33	(2)
Résultat de cession d'actifs financiers	248	(8)
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	-	-
Produit d'actualisation - instruments de couverture	-	-
Dividendes reçus	(1)	113
Produits financiers	280	103
Intérêts sur dettes financières	(18 781)	(16 153)
Produits / (charges) sur instruments de couverture	-	-
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	-	-
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	-	(932)
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers ⁽³⁾	141	-
Autres frais & honoraires financiers ⁽¹⁾	(1 061)	(1 064)
Coût de désactualisation ⁽²⁾	(647)	(1 042)
Charges financières	(20 348)	(19 191)
Gain (perte) de change	-	-
Résultat financier	(20 068)	(19 088)

⁽¹⁾ Essentiellement composé de frais courants liés à la gestion de la dette

⁽²⁾ Le coût de désactualisation correspond à l'accroissement, au cours de l'exercice, de la valeur actuelle des engagements de retraite

⁽³⁾ ce montant inclut d'une part, conformément à l'application d'IFRIC 19

5.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'endettement financier net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué ou augmenté des instruments dérivés actifs et passifs de couverture de flux de trésorerie, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Intérêts courus non échus	-	-
Equivalents de trésorerie		5 046
Trésorerie	58 555	76 598
Trésorerie brute	58 555	81 644
Découverts bancaires	(237)	(121)
Trésorerie nette	58 318	81 523
Emprunt obligataire	397 835	397 835
Ligne de crédit revolving tirée	-	-
Frais d'émission d'emprunts	-	-
Dettes de crédit-bail	5 144	6 910
Juste valeur des instruments de couverture	-	-
Compléments de prix sur acquisition de titres	170	170
Intérêts courus non échus	1 236	1 389
Autres dettes financières	115 536	2 825
<i>dont IFRS 16</i>	<i>112 621</i>	
Endettement financier brut	519 921	409 129
<i>dont courant</i>	<i>3 797</i>	<i>6 894</i>
<i>dont non courant</i>	<i>516 124</i>	<i>402 235</i>
Endettement net	461 603	327 606
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	461 603	327 606

Evolution des passifs issus des activités de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période close le 31 décembre 2018	Cash flows	Variations "non cash"				Reclasst & variation périmètre	Période close le 30 juin 2019
			Op Aug capital par comp	Autres Variations	Var. de change	IFRS 16		
Emprunt bancaire et obligataire	397 835			-			397 835	
Autres emprunts	2 751				112 621	-	115 372	
Complément de prix sur acquisition de titres	170	-		-		-	170	
Dettes de Crédit bail	6 910	(1 766)				-	5 144	
Découverts bancaires	121	116				-	237	
Autres	74	90			-	-	164	
Total Passifs issus des activités de financement	407 861	(1 560)	-	-	-	112 621	518 922	

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 juin 2019, le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 58,3 millions d'euros, ceux-ci sont principalement constitués de comptes à terme rémunérés non bloqués.

Emission d'obligations

Suite à la réalisation de la restructuration financière en 2017, la dette brute résiduelle du Groupe a été réduite à 397,8 millions d'euros, réaménagée sous la forme d'une émission d'obligations d'un montant de 397 834 585 euros dont le règlement-livraison est intervenu le 14 mars 2017, réservée aux créanciers au titre du Contrat de Crédits, et dont les principales modalités sont les suivantes et restent inchangées sur 2019 :

Intérêts :

- Calcul des intérêts : taux EURIBOR (EURIBOR étant défini pour inclure un taux minimum de 1%) 3 mois plus marge, payables trimestriellement à terme échu ;
- Intérêt de retard : 1 % de majoration du taux d'intérêt applicable.

Marge : pourcentage par année en fonction du niveau du ratio de levier financier net consolidé (dette nette consolidée / EBITDA consolidé avant IFRS 16) (Consolidated Net Leverage Ratio) à la fin de la période de référence semestrielle (Accounting Period) la plus récente, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous (étant précisé que la marge initiale sera calculée sur une base pro forma des opérations de restructuration) :

Ratio de levier financier net consolidé	Marge
Supérieur à 2,0 : 1	9,0%
Inférieur ou égal à 2,0 : 1 mais supérieur à 1,5 : 1	7,0%
Inférieur ou égal à 1,5 : 1 mais supérieur à 1,0 : 1	6,0%
Inférieur ou égal à 1,0 : 1 mais supérieur à 0,5 : 1	5,0%
Inférieur ou égal à 0,5 : 1	3,0%

Date de maturité : 15 mars 2022.

Cotation : cotation sur la cote officielle de la Bourse de Luxembourg et admission aux négociations sur le marché Euro MTF.

Remboursement anticipé ou rachat :

- Solocal Group peut à tout moment et en plusieurs fois, rembourser tout ou partie des Obligations à un prix de remboursement égal à 100 % du montant principal majoré des intérêts courus et impayés ;
- Par ailleurs, les Obligations devront faire l'objet d'un remboursement anticipé obligatoire (sous réserve de certaines exceptions) en tout ou partie, en cas de survenance de certains événements, tels qu'un changement de contrôle (Change of Control), une cession d'actifs (Assets Sale), ou la réception de produits nets de dette (Net Debt Proceeds) ou des produits nets de créances (Net Receivables Proceeds). Des remboursements anticipés obligatoires sont également prévus au moyen de fonds provenant d'un pourcentage des flux de trésorerie excédentaires, en fonction du niveau de ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) de la Société.

Engagements financiers :

- Le ratio de levier financier net consolidé (dette nette consolidée/EBITDA consolidé avant IFRS 16) (Consolidated Leverage / Consolidated EBITDA) devra être inférieur à 3,5:1. Ce ratio est respecté au 30 juin 2019 ;
- Le ratio de couverture des intérêts (EBITDA consolidé avant IFRS 16/charge d'intérêts nette consolidée) (Consolidated EBITDA/ Consolidated Net Interest Expense), devra être supérieur à 3,0:1 ; et à compter de l'année 2017 et (ii) pour toute année suivante si le ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) excède, au 31 décembre de l'année précédente, 1,5:1 , les dépenses d'investissement (hors opérations de croissance) (Capital Expenditure) concernant Solocal Group et ses Filiales (Subsidiaries) sont limitées à 10 % du chiffre d'affaires consolidé de Solocal Group et ses filiales (Subsidiaries). Ce ratio est respecté au 30 juin 2019 ;

Les modalités des Obligations contiennent par ailleurs certains engagements de ne pas faire, interdisant à Solocal Group et ses Filiales (Subsidiaries), sous réserve de certaines exceptions, notamment de :

- Supporter un endettement financier supplémentaire ;
- Consentir des sûretés ;
- Procéder au paiement de dividendes ou effectuer des distributions aux actionnaires ; par exception, le paiement de dividendes ou des distributions aux actionnaires sont permis si le ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) n'excède pas 1,0 :1.

Les restrictions contenues dans les modalités des Obligations et décrites ci-dessus pourraient affecter la capacité du Groupe à exercer ses activités, et limiter sa capacité à réagir en fonction des conditions du marché ou encore à saisir des opportunités commerciales qui se présenteraient. À titre d'exemple, ces restrictions pourraient affecter la capacité du Groupe à financer les investissements de ses activités, restructurer son organisation ou financer ses besoins en capitaux. De plus, la capacité du Groupe à respecter ces clauses restrictives pourrait être affectée par des événements indépendants de sa volonté, tels que les conditions économiques, financières et industrielles. Un manquement de la part du Groupe à ses engagements ou ces restrictions, pourrait entraîner un défaut aux termes des conventions susvisées.

En cas de défaut auquel il ne serait pas remédié ou renoncé, les porteurs des Obligations pourraient exiger que tous les montants en cours deviennent immédiatement exigibles.

Par ailleurs, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de refinancer son endettement ou d'obtenir des financements complémentaires à des conditions satisfaisantes.

L'emprunt obligataire est indirectement garanti par un nantissement portant sur les titres de l'entité Solocal SA détenus par Solocal Group.

RCF :

Une facilité de crédit revolver de quinze millions avait été signée en février 2019 avec deux partenaires bancaires. Comme la société l'avait annoncé, elle a travaillé à l'augmentation de cette facilité de crédit, qui a été augmentée de 25 millions le 12 juillet 2019, pour atteindre 40 millions de maturité en mars 2022.

Compléments de prix sur acquisition de titres

Néant.

Instruments financiers inscrits au bilan

	Ventilation par catégorie d'instruments au sens IFRS 9					Ventilation par niveau au sens IFRS 13			
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture (Juste valeur par capitaux propres)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	Niveau 1 et trésorerie	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Actifs disponibles à la vente									
Autres actifs financiers non courants	7 303				7 303			7 303	
Instruments financiers dérivés									
Créances clients nettes	206 902				206 902			206 902	
Autres actifs financiers courants	4 007	4 007						4 007	
Equivalents de trésorerie	5 046	5 046					5 046		
Trésorerie	53 509	53 509					53 509		
Actifs financiers	276 766	62 562	-	-	214 205	-	58 555	218 211	-
Dettes financières et dérivés non courants	401 791	170				401 621	401 621		
Découverts bancaires et autres emprunts courants	4 510					4 510		4 510	
Intérêts courus non échus	1 236					1 236		1 236	
Dettes fournisseurs	85 737					85 737		85 737	
Passifs financiers	493 274	170	-	-	-	493 104	401 621	91 483	-

Au 30 juin 2019, la juste valeur de l'emprunt obligataire représente un montant de 375,6 millions d'euros pour une valeur comptable de 397,8 millions d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cotation au 30/06/2019	Valeur de marché
Emprunt bancaire			-
Emprunt obligataire	397 835	94,40%	375 556
Ligne de crédit revolving (RCF3)			-
Sous-total emprunts	397 835		375 556
Intérêts courus non échus	1 236		
Complément de prix sur acquisition de titres	170		
Autres dettes dont frais d'émission d'emprunts	8 297		
Dettes financières et dérivés courants	407 538		

Le Groupe a classé les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs est composée des niveaux suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables)

Durant l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transfert vers ou depuis le niveau 3.

Note 6 – Provisions et autres passifs

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels, correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

(en milliers d'euros)	Solde en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Variations de périmètre, reclassements et autres	Solde en fin d'exercice
Provisions pour restructuration (2018)	178 800	369		(37 947)		141 222
Provisions pour restructuration (2014)	15 337		(700)	(2 712)		11 925
Provisions pour litiges sociaux	6 410	3 640	(119)	(654)		9 277
Autres provisions pour risques	2 578	1 511	(617)	(48)		3 424
Total provisions	203 125	5 520	(1 436)	(41 361)	-	165 848
- dont non courant	39 937		(700)	(17 812)		21 425
- dont courant	163 189	5 520	(736)	(23 549)		144 424

Les dotations de la période se montent à 5,5 millions d'euros et concernent principalement des litiges sociaux et commerciaux.

Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires

En France, la législation prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale, et ce en utilisant des hypothèses démographiques (turnover du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite...) et financières (augmentation future de salaire par catégorie).

Cette obligation finale est ensuite actualisée avec un taux déterminé par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie (ou des obligations d'Etat s'il n'existe pas de marché actif).

Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, sont comptabilisés pour leur intégralité en autres éléments du résultat global soit un impact négatif net de 4,9 millions d'euros au 30 juin 2019.

Afin de disposer de données à jour, le groupe Solocal a procédé à un test de sensibilisation sur la base de l'analyse réalisée par les actuaires au 31 décembre 2018.

Autres régimes de retraite

Ces avantages sont offerts au travers de régimes à cotisations définies pour lesquelles le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Les autres avantages à long terme pouvant être accordés par le Groupe consistent principalement en médailles du travail évaluées également sur la base d'hypothèses actuarielles.

Au 30 juin 2019, la charge constatée au titre des plans de retraite à cotisations définies s'élève à 0,5 million d'euros.

Le taux d'actualisation retenu dans l'évaluation des engagements au 30 juin 2019 est de 0,91% contre 1,45% au 31 décembre 2018.

Le montant total de la provision au bilan s'élève à 97,9 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 94,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Note 7 – Dettes Fournisseurs

Au 30 juin 2019, les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Note 8 – Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés résulte de l'application du taux moyen projeté de la période au résultat avant impôt.

Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

(en milliers d'euros)	Période close le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Résultat net des activités avant impôt	23 041	(94 075)
Taux légal d'imposition en France	32,02%	34,43%
Impôt théorique	(7 378)	32 393
Gain des sociétés non intégrées fiscalement & filiales étrangères, nettes de l'impact des activités désengagées	-	-
Rémunération en actions	397	648
Pertes de valeur des écarts d'acq. et var. compté prix	-	-
Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (après IS)	(2 997)	(3 874)
Différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et le montant de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis	-	-
Plafonnement de déductibilité des intérêts financiers	-	(2 734)
Régularisation IS sur exercices antérieurs		307
Autres produits non taxables et charges non déductibles (dont CIR, CICE et différentiel de taux sur les impôts différés à compter de 2019)	3 390	(13 849)
Impôt effectif	(6 588)	12 891
<i>dont impôt courant (hors CVAE)</i>	496	(5 343)
<i>dont CVAE</i>	(2 997)	(3 874)
<i>dont impôt différé</i>	(4 087)	18 234
Taux d'imposition effectif (hors impôts différés)	-10,9%	5,7%
Taux d'imposition effectif	28,6%	13,7%

L'impôt différé actif net au bilan s'élève à 70,9 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 75 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Pour rappel, le taux d'impôt effectif de l'exercice 2018 (12 mois) s'élevait à 13,7%.

Note 9 – Capitaux propres et résultat par action

Il n'y a pas eu de nouvelles transactions ni d'évolution significatives sur les parties liées au cours du premier semestre 2018.

9.1 Capital social

Le capital social de Solocal Group est composé de 585 121 890 actions de 0,10 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 58 512 189 euros (actions auto détenues non déduites).

9.2 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période (options non encore exercées, actions gratuites, ...). Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat de base. Les actions d'auto-détention portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

	Période close le 30 juin 2019	Période close le 30 juin 2018
Capital social (en moyenne pondérée)	584 055 725	582 724 683
Action d'autocontrôle via contrat de liquidité (moyenne pondérée)	(376 073)	(196 458)
Nombre actions de base	583 679 652	582 528 225
<u>Informations complémentaires :</u>		
Nombre actions dilué	594 179 652	585 637 598
Nombre actions de base existantes au 30 juin	584 033 547	583 102 055
Nombre actions dilué existantes au 30 juin	594 533 547	588 196 561

Note 10 – Information sur les parties liées

Il n'y a pas eu de nouvelles transactions ni d'évolution significatives sur les parties liées au cours du premier semestre 2019.

Note 11 - Litiges, actifs et passifs éventuels

11.1 Litiges – évolutions significatives de la période

Dans le cours normal de leur activité, les entités du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade

d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, le Groupe ne considère pas être partie à une quelconque poursuite judiciaire ou procédure arbitraire raisonnablement susceptible d'avoir un impact négatif significatif sur son bénéfice, ses activités ou sa situation financière consolidée.

Plan de Sauvegarde pour l'Emploi 2014

Durant l'année 2013, Solocal S.A. a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de Solocal S.A. a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du Plan de Sauvegarde de l'Emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'État a rejeté le recours de la société Solocal S.A. et du Ministre du Travail.

En conséquence de multiples procédures ont été engagées tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires. Les procédures introduites devant les juridictions administratives sont aujourd'hui terminées.

S'agissant des procédures devant les juges judiciaires, plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de Sauvegarde pour l'Emploi par la Cour administrative d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

À la date du présent document, seulement une dizaine de dossiers n'a pas encore été tranchée en première instance.

Près de 200 décisions ont été rendues au fond, en première instance et/ou en appel. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique (mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L. 1235-16 du Code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire. Une Cour d'appel en particulier a retenu l'application de la prescription invoquée par la société et a débouté entièrement les demandeurs (35 dossiers).

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières (contestation de la durée ou des conditions d'exécution de leur congé de reclassement, demandes de rappels de commissions sur des périodes antérieures au plan), d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte et quelques positions différentes.

Enfin, quelques dossiers sont également pendants devant la Cour de cassation à l'initiative de Solocal S.A.

Solocal a reconnu dans les comptes consolidés de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire était de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015. Elle correspondait à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé par des décisions de conseils de prud'hommes contradictoires.

Au 30 juin 2019, la provision restant dans les comptes était de 11,9 millions d'euros contre 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Solocal a poursuivi le déploiement de sa réorganisation et a donc lancé en 2016 une nouvelle procédure de PSE pour les salariés qui n'avaient pas pu être licenciés lors de la précédente procédure du fait de son invalidation.

La procédure concernant la demande d'indemnisation du préjudice causé par l'État à Solocal S.A. du fait de la validation fautive de son PSE est toujours en cours.

Litige fournisseur

Solocal S.A. a été assignée par un ancien distributeur pour rupture brutale de relations commerciales. Ce dernier a été débouté de l'ensemble de ses demandes en 1ère instance mais a interjeté appel. La provision enregistrée dans les comptes 2016 de Solocal S.A. a donc été maintenue selon les exigences et les critères habituellement retenus.

Contrôle fiscal

Solocal S.A. fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. La société a envoyé une réclamation contentieuse au mois de février 2018 pour obtenir un remboursement partiel des sommes restant redressées. Les sommes non éligibles au Crédit impôt recherche, ayant été réglées le 18 avril 2017, la provision initialement dotée a été reprise dans les comptes au 31 décembre 2017. Un produit sera constaté en cas d'issue favorable de ce recours. Le 13 septembre 2018, le Ministère de la Recherche, à qui l'administration a transféré le dossier, a demandé des informations complémentaires concernant les projets 2012 et 2013. Une partie des informations demandées ont été envoyées le 16 octobre 2018 au Ministère de la Recherche. Il n'y a pas eu d'évolution sur la période.

11.2 Engagements contractuels non comptabilisés

Il n'y a pas eu de nouveaux engagements significatifs au cours du premier semestre 2019.

Note 12 - Evénements postérieurs à l'arrêté du 30 juin 2019

Dans la continuité de la mise en œuvre de la vision stratégique SoLocal 2020, l'entreprise continue la transformation de son organisation pour mieux répondre aux besoins de ses clients dans un contexte de concurrence accrue.

Le 25 juillet, le Solocal SA a ainsi signé un accord avec 3 organisations syndicales (Autonome, CFDT, CFE-CGC) ouvrant la possibilité à 122 personnes en lien avec des activités en décroissance structurelle, telles que l'annuaire papier, de bénéficier d'un congé de mobilité. L'entreprise mesure l'effort demandé aux équipes mais assure son engagement pour mettre en œuvre un accompagnement individualisé et privilégié, une nouvelle fois, le volontariat.

A ce stade l'évaluation du coût de ces éventuelles sorties est en cours

3. Déclaration de la personne responsable

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six prochains mois de l'exercice.

Boulogne-Billancourt, le 26 juillet 2019
Directeur Général
Eric Boustouller

4. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Solocal Group, relatif à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 « Normes IFRS » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose les incidences de l'application au 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 26 juillet 2019
Les Commissaires aux Comptes,

Auditex
Jeremy Thurbin

BEAS
Jean-François Viat